



AgEcon SEARCH
RESEARCH IN AGRICULTURAL & APPLIED ECONOMICS

The World's Largest Open Access Agricultural & Applied Economics Digital Library

This document is discoverable and free to researchers across the globe due to the work of AgEcon Search.

Help ensure our sustainability.

Give to AgEcon Search

AgEcon Search

<http://ageconsearch.umn.edu>

aesearch@umn.edu

*Papers downloaded from **AgEcon Search** may be used for non-commercial purposes and personal study only. No other use, including posting to another Internet site, is permitted without permission from the copyright owner (not AgEcon Search), or as allowed under the provisions of Fair Use, U.S. Copyright Act, Title 17 U.S.C.*

No endorsement of AgEcon Search or its fundraising activities by the author(s) of the following work or their employer(s) is intended or implied.

L'agriculture pauvre du Sud-Ouest devant la croissance économique française

E. Rouch

Résumé

Après avoir étudié les données géographiques, démographiques et économiques du Sud-Ouest, l'auteur propose de prendre des mesures énergiques pour sauver ce qui peut l'être : par une orientation des exploitations qui tienne compte de la complémentarité des zones, par l'aménagement rural et en particulier la maîtrise de l'eau, par l'élargissement de la base industrielle fournissant un emploi à la main-d'œuvre agricole excédentaire, enfin par une mise en œuvre démocratique de ces mesures.

Sinon, la région risque de ne plus comporter dans l'avenir qu'un centre hypertrophié et fragile, entouré d'un désert parsemé de quelques oasis.

Abstract

After having studied geographical, demographic and economical facts in the south-west, the author tries to take drastic measures to preserve which is worth to : in guiding the farmers according to the complementarity of the areas, the regional planing concerning particularly irrigation, by the industrial development which creates jobs for the agricultural manpower in excess, and at last by setting up democratically these measures.

Otherwise, the region may only presents in the future an hypertrophied and weak center, with wilderness surrounded by deserts around spotted with feed oasis.

Citer ce document / Cite this document :

Rouch E. L'agriculture pauvre du Sud-Ouest devant la croissance économique française. In: Économie rurale. N°76, 1968. pp. 21-43;

doi : <https://doi.org/10.3406/ecoru.1968.2005>

https://www.persee.fr/doc/ecoru_0013-0559_1968_num_76_1_2005

Fichier pdf généré le 08/05/2018

L'AGRICULTURE PAUVRE DU SUD-OUEST DEVANT LA CROISSANCE ECONOMIQUE FRANÇAISE

par E. ROUCH

Directeur du Centre de Gestion de la Haute-Garonne

Après avoir étudié les données géographiques, démographiques et économiques du Sud-Ouest, l'auteur propose de prendre des mesures énergiques pour sauver ce qui peut l'être : par une orientation des exploitations qui tienne compte de la complémentarité des zones, par l'aménagement rural et en particulier la maîtrise de l'eau, par l'élargissement de la base industrielle fournissant un emploi à la main-d'œuvre agricole excédentaire, enfin par une mise en œuvre démocratique de ces mesures.

Sinon, la région risque de ne plus comporter dans l'avenir qu'un centre hypertrophié et fragile, entouré d'un désert parsemé de quelques oasis.

THE POOR AGRICULTURE IN SOUTH-WEST FACING FRENCH ECONOMICAL GROWTH

After having studied geographical, demographic and economical facts in the south-west, the author tries to take diastic measures to preserve which is worth to : in guiding the farmers according to the complementarity of the areas, the regional planing concerning particularly irrigation, by the industrial development which creates jobs for the agricultural manpower in excess, and at last by setting up democratically these measures.

Otherwise, the region may only presents in the future an hypertrophied and weak center, with wilderness surrounded by deserts around spotted with feed oasis.

« ... le mécanisme de formation des disparités régionales dans l'agriculture apparaît, au terme de cette étude, comme lié au processus de la croissance de l'économie tout entière » (*).

Comme nous y incite cette conclusion fondamentale de la thèse de J. Pautard, nous ne nous limiterons pas dans le cadre du Sud-Ouest, à la seule agriculture. Nous nous efforcerons, au contraire, d'étudier l'ensemble des activités et d'éclairer leurs relations, l'agriculture apparaissant comme un des éléments de l'équilibre général d'une région.

Ensuite, puisqu'il s'agit de l'« agriculture pauvre », disons dès l'abord que notre souci reste l'agriculteur. Comment, compte tenu des ressources d'une région et du niveau actuel des forces productives, et eu égard aux besoins alimentaires des hommes, peut-il exercer son métier tout en bénéficiant de conditions de vie semblables à celles des autres travailleurs ?

Est-il, par la nature des choses, condamné à rester partiellement en marge du progrès, à travailler

davantage ou de manière plus archaïque, à gagner moins, à rester moins instruit et surtout moins cultivé ?

Par ailleurs, il faudrait définir un certain nombre de critères de développement économique régional. Leur choix n'est pas toujours facile, ni leur utilisation, car les données statistiques font souvent défaut au niveau régional (petite ou grande région). De toute manière, nous nous méfierons des critères trop globaux qui peuvent recouvrir des phénomènes divergents : le plus possible, nous nous efforcerons d'analyser les facteurs élémentaires de production afin d'atteindre les mécanismes de base et de dégager des tendances.

Suivant les renseignements disponibles le champ de cette étude s'étend le plus souvent à la Haute-Garonne et aux départements limitrophes, mais aussi à la région Midi-Pyrénées, et parfois au « grand » Sud-Ouest que l'on peut assimiler au bassin Garonnais (Midi-Pyrénées, Aquitaine et, partiellement, Poitou-Charentes et Limousin).

Enfin, ce travail cherche avant tout à exprimer les préoccupations permanentes d'un certain nombre de techniciens, de responsables agricoles et ouvriers, de paysans.

(*) PAUTARD (J.). — Les disparités régionales dans la croissance de l'agriculture française. — Paris, Gauthier-Villars, 1965.

NIVEAUX ACTUELS ET TENDANCES DU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET PARTICULIEREMENT AGRICOLE

Quelques critères pour le grand Sud-Ouest

Sur le tableau 2 apparaissent quelques caractéristiques de cette région.

Elle est, en gros, deux fois moins peuplée que le reste de la France; en fait, cette tendance est plus accentuée si on considère qu'un pourcentage notable de la population agricole y est relativement plus importante qu'ailleurs, mais la productivité agricole à l'ha de SAU plus faible, mise à part l'Aquitaine.

Dans ces conditions, on conçoit que la participation à la valeur ajoutée nationale soit modeste: à ce titre, l'Aquitaine se classe au 6^e rang (1), le

Midi-Pyrénées au 9^e, la région Poitou-Charentes au 16^e et le Limousin en dernier. Parallèlement, la valeur ajoutée par personne active est au-dessous de la moyenne nationale, ainsi, bien entendu, que le salaire net par personne (inférieur de 20 % environ).

Malheureusement, ces observations ne concernent que l'année 1962 et on ne peut pas étudier dans quel sens se fait l'évolution. A priori, nous dégagons ainsi quelques éléments peu encourageants, même si la motorisation paraît supérieure à la moyenne. En outre, nous avons essayé de dégager la *spécificité régionale*. Dans le tableau 1, nous donnons, par ordre décroissant, les cinq activités pour lesquelles la région présente un degré de spécialisation supérieur à la moyenne française.

Tableau 1

Activités pour lesquelles le Sud-Ouest présente un degré de spécialisation supérieur à la moyenne française (en ordre décroissant)

REGIONS	ACTIVITES				
	Première	Deuxième	Troisième	Quatrième	Cinquième
Midi-Pyrénées	Métaux non ferreux	Electricité	Agriculture	Commerces	Bâtiments
Aquitaine	Pétrole Gaz	Electricité	Agriculture	Bois	Industries Agricoles Alimentaires
Poitou-Charentes	Agriculture	Industries Agricoles Alimentaires	Bâtiments	Matériaux Constructions	Commerces
Limousin	Electricité	Agriculture	Bois	Métaux non ferreux	Matières Premières

Le tableau 1 fait apparaître en bonne place l'agriculture, mais il manque les grandes industries (métallurgie, chimie,...). Par contre, il faut noter

une base *énergétique* importante: électricité, gaz. Les métaux non ferreux, bien que localisés dans l'espace, sont également à signaler (2).

(1) Etudes et Conjoncture, n° spécial 1966. Comptes économiques régionaux.

(2) Ajoutons la mise en évidence, le mois dernier, d'un important gisement de tungstène dans l'Ariège.

Tableau 2
Quelques caractéristiques de la région du Sud-Ouest

	FRANCE entière	GRAND SUD-OUEST (Bassin Garonnais)	Aquitaine	Charente Poitou	Limousin	Midi- Pyrénées	Haute- Garonne
S.A.U. ha (10 ³)	33 890	7 676	1 734	1 980	1 000	2 962	492
%	100	22,6	5,1	5,8	3	8,7	1,4
Population (10 ³)	49 650	6 841	2 427	1 487	735	2 192	595
%	100	13,8	4,9	3	1,5	4,4	1,2
Population active (10 ³) .	18 926	2 677	966	560	321	830	
%	100	14	5	3	1,7	4,4	
Dont population agricole active %	20	36	33	36	42	38	20
Tracteurs	1 085 550	261 400	78 100	65 900	27 300	90 100	15 600
%	100	24,1	7,2	6,1	2,5	8,3	1,4
Produit brut agricole F/ha	1 264	1 063	1 520	1 147	885	800	820
%	100	84	120	91	70	63	65
Production brute F/ha ..	8 960	4 000	5 040	3 930	3 176	3 386	/////////
%	100	44,6	56,2	43,9	35,4	37,8	/////////
Valeur ajoutée par per- sonne active	100	/////////	90	86	75	78	/////////
Valeur ajoutée régionale (en % France)	100	11,9	4,5	2,5	1,4	3,5	/////////
Salaire moyen annuel F/personne	8 604	/////////	7 138	6 136	6 781	7 214	/////////
%	100	/////////	83	71,3	78,8	83,8	/////////

Sources : S.A.U. : Statistique Agricole 1965.

Population : Recensement général de la population, 1962.

Tracteurs : Argus 1.6.1967.

Produit Brut : Etudes et Conjoncture, n° spécial 1966. Comptes Economiques régionaux.

Fertilité naturelle (Midi-Pyrénées)

Nous admettrons que cette fertilité naturelle est la résultante de trois grands facteurs : la qualité agronomique de la terre, le climat et le relief (altitude et pente).

Tout d'abord, les sols y sont très hétérogènes (une soixantaine d'étages) : terrain primaire dans le Segala au nord de la région et dans les Pyrénées au sud (500 000 ha environ), terrains calcaires et arides des Causses (540 000 ha), affleurements molassiques du Bassin Aquitain (1 000 000 ha), alluvions fluviales du bassin de la Garonne (900 000 hectares).

Le climat est caractérisé par la sécheresse estivale qui fait oublier une pluviométrie annuelle comparable à celle du Bassin Parisien (650 mm), ce manque d'eau en été étant aggravé par un vent desséchant (le vent d'autan).

L'altitude devient notable au sud et au nord (Pyrénées et Aubrac) : en outre, même en basse altitude, la pente peut être un handicap (coteaux du Volvestre, de Gascogne, du Razès).

Ces considérations expliquent que la région soit particulièrement hétérogène ; au mieux, pouvons-nous distinguer 4 zones :

- une zone de faible fertilité (niveau 1) par suite du relief (coteaux abrupts), de l'altitude (Aubrac, Pyrénées), de la faible épaisseur de la terre arable (Causses), à vocation herbagère extensive ou forestière.

- une zone de fertilité moyenne (niveau 2), terrasses à brousses pour lesquelles la prairie est un facteur du maintien de la structure des sols, coteaux à pente moyenne, à vocation fourragère semi-intensive.

- une zone de bonne fertilité (niveau 3) (Coteaux de Terrefort en pente douce, alluvions récentes des vallées).

- une zone de très bonne fertilité (niveau 4), qui serait la précédente plus l'irrigation lorsqu'elle est possible. De même, l'irrigation peut faire passer des zones de niveau 2 en niveau 3.

Compte tenu de cette hétérogénéité, il est évident que des critères établis au niveau Midi-Pyrénées risquent de perdre beaucoup de signification ; en outre, ils sont fonction du niveau des techniques agricoles employées. Ils traduisent donc plutôt une fertilité apparente que réelle.

Fertilité apparente ou réelle ?

Dans le tableau 3, nous avons noté l'évolution des rendements en blé et des collectes des grandes productions (blé, maïs, lait). L'enquête statistique du Ministère de l'Agriculture sur les rendements en blé fait apparaître une différence de 8 à 17 q/ha pour les échantillons d'exploitations en gestion. Toutefois, les rendements du groupe de tête arrivent, en 1965, à égaler ceux de l'échantillon Soissons.

Tableau 3

BLE -- Rendements en quintaux à l'hectare

ANNEES		1957	1958	1959	1960	1961	1962	1963	1964	1965
Bassin parisien	Echantillon Soissons (1)	41	35	42	44	40	47	40	46	43
	Statistique « Nord-B.P. » (2)							37,5	45,2	41,1
Haute-Garonne et départements voisins	Moy. Gestion (3)				23	22	31	30	29	36
	Statistique « Sud-Ouest » (2)							29,4	29,7	33,7
	Groupe Tête (2)				31	31	46	39	38	43

Sources : (1) Rapports annuels de l'Office Central de Comptabilité de Soissons.
 (2) Statistique Agricole - Série Etudes n° 1, février 1965, et n° 11, avril 1966.
 (3) Etudes de groupe : Haute-Garonne, Gers.

Tableau 4 — BLE et MAIS : Collecte en milliers de quintaux — LAIT : Production en milliers d'hl

ANNEES		1959	1960	1961	1962	1963	1964	1965
Blé tendre	France	74 306	77 662	68 312	100 739	70 743	97 946	110 068
	Midi-Pyrénées . . .	3 463	2 467	2 113	5 447	4 238	5 082	7 786
	en %	4,7	3,2	3,1	5,4	6	5,2	7,1
Maïs	France	8 851	14 688	12 051	10 077	20 322	12 833	21 064
	Midi-Pyrénées . . .	2 629	3 746	3 616	2 163	4 947	2 295	3 054
	en %	29,7	25,5	30,0	21,5	24,3	17,9	14,5
Lait	France		213 779		223 147	229 414	224 864	237 354
	Midi-Pyrénées . . .		10 458		10 653	11 314	11 165	12 219
	en %		4,9		4,8	4,9	5	5,1

Source : Statistique agricole - Ministère de l'Agriculture.

Cette situation peut trouver une explication dans l'examen des principales techniques culturales (tableau 5).

Tableau 5 — Techniques culturales

ANNEES		1960	1961	1962	1963	1964	1965
Engrais (F/ha SAU)	Bassin parisien (1)	241	257	268	277	298	278
	Haute-Garonne (2)	97	105	110	115	130	140
	Groupe de tête (Haute-Garonne)	167	168	196	198	184	235
Produits de traitement (F/ha SAU)	Bassin parisien	41	40	43	44	38	53
	Haute-Garonne . . .	13	17	17	24	29	30
	Groupe de tête (Haute-Garonne)	14	21	24	25	29	35

Sources : (1) et (2) du tableau 3.

Les chiffres du tableau 5 font apparaître de nettes différences dans l'emploi des engrais et des produits de traitement, mais le groupe de tête progresse relativement plus vite.

Les observations faites dans le cadre de l'enquête statistique ont été notées dans le tableau 6.

Tableau 6

ANNEES		1964	1965
N/Ha blé ..	Bassin parisien.	77	82
	Sud-Ouest	67	68,6
Désherb. blé en % ..	Bassin parisien.	85	85
	Sud-Ouest	25	35

Ainsi, si le Sud-Ouest commence à fertiliser correctement, il est encore en retard pour le désherbage : or on sait que la réalisation d'une potentialité est la résultante de toutes les techniques appliquées au mieux. L'effort est en cours dans le domaine des engrais comme le confirme également le tableau 7, surtout si on ramène la fertilisation à la surface vraiment intensifiable (pacages et landes exclus).

Tableau 7

Consommation d'engrais : Unités pas Ha de SAU

ANNEES		1960	1961	1962	1963	1964	1965	1966 (1)	
N	France (33 890 000 ha)	14,7	16,3	18,1	20,6	23,4	23,7	24,6	28,6
	Midi-Pyrénées (2 962 000 ha)	7,0	8,8	11,4	12,6	15,3	16,7	17,4	21,8
	Haute-Garonne (492 000 ha)	8,6	10,3	13,4	16,0	19,5	22,2	22	23,8
N+P +K	France	60	66	72	80	85	90	92	105
	Midi-Pyrénées	28	33,1	39	42,7	47,6	50,7	56	69,5
	Haute-Garonne	29,7	34	40,6	46,9	51,7	57,4	62	66

(1) Pacages et landes exclus :
France : 29 519 000 ha ; Midi-Pyrénées : 2 397 000 ha ; Haute-Garonne : 459 000 ha.

Le tableau 3 confirme également la place relativement plus importante prise par la région Midi-Pyrénées dans la collecte du blé (de 3,5 % à 6 %). Un progrès dans les autres techniques (travail du sol, désherbage) doit accentuer cette tendance (3).

Cette évolution tient sans doute à l'amélioration de productivité dans les zones de niveau 3 et des cas précis pourraient être fournis. Dans un autre domaine, comme exemple d'intensification, on peut citer les 32 500 hectares de plantation fruitière, dont 17 400 de pommiers, conduits suivant les meilleures techniques industrielles (gestion, organisa-

(3) D'autres facteurs peuvent freiner indirectement la réalisation d'une potentialité agronomique : mode de faire-valoir type métayage, insuffisance de moyens mécaniques...

tion du travail, maîtrise du plus grand nombre possible de facteurs...).

En tenant compte de l'achat de la terre, du coût des aménagements (irrigation) et de la plantation et des équipements en station fruitière, on a pu évaluer à 130 000 000 de F environ (13 milliards d'anciens francs) le montant des capitaux affectés à 1 % de la S.A.U. régionale : autant que les dépenses d'investissements pour le stockage et la transformation des produits agricoles engagées au niveau de Midi-Pyrénées au courant des 5 années (1961-1965) (4), presque autant que les dépenses engagées pour les services publics ruraux au niveau de la région en 1962 et 1963. De même, des investissements im-

(4) Statistique agricole. Ministère de l'Agriculture.

portants concernant la production bovine sont réalisés en quelques points de la zone de niveau 2, illustrant ainsi le caractère bien *relatif* (5) de cette notion de fertilité et qui le sera d'autant plus que le niveau des forces productives augmentera.

Il n'empêche malgré tout que la région est handicapée par cette sécheresse d'été et l'évolution de sa place dans la collecte nationale de maïs le montre bien (tableau n° 2) : de 28 % pour les années 1959-1961 à 18 % pour les années 1963-1965 et le phénomène va en s'accroissant.

Le sorgho, culture de substitution intéressante, pose néanmoins certains problèmes (adaptation des variétés, débouchés moins traditionnels).

Par contre, en production laitière, le taux national de croissance est atteint.

Aussi, dès maintenant et en fonction de ces conditions très hétérogènes de milieu pris dans son sens le plus large (sol, structures d'exploitation, disponibilités en capitaux...) on peut s'attendre à un développement extrêmement inégal.

Fertilité acquise

Dans la situation particulière de cette région, toutes ses potentialités ne s'exprimeront vraiment qu'à travers la maîtrise de l'eau : irrigation, mais aussi assainissement, car des zones importantes souffrent d'un excès d'eau en hiver ou au début du printemps.

Tous ces aménagements devraient être étudiés et adaptés aux possibilités locales ; mais dans la perspective d'une agriculture moderne, c'est bien là un des principaux freins (ou leviers) du développement agricole régional. Le volume des travaux d'assainissement n'est pas connu ; par contre les services des Directions départementales de l'agriculture ont estimé à 338 000 hectares les périmètres équipables dont 250 000 hectares irrigables (6) ; auxquels il faudrait ajouter 300 000 hectares environ dans le périmètre d'action de la Compagnie d'Aménagement des Coteaux de Gascogne, soit plus de 500 000 hectares à irriguer. En 1967, 25 000 hectares environ (le 1/20^{ème}) auraient bénéficié de l'irrigation par aspersion.

(5) Cette relativité est liée aussi à la culture : ainsi la zone 2 aurait gardé une réputation de fertilité si la culture de la vigne y avait été maintenue ; à travers le maïs elle est évidemment peu fertile.

(6) ULHEN (R.). — Perspectives économiques de l'irrigation dans la région « Midi-Pyrénées ».

Population agricole et structures agraires

Données démographiques générales (7)

— La population du Sud-Ouest (Régions Aquitaine et Midi-Pyrénées) avec 4 620 000 habitants représente moins de 10 % de la population française en 1962. En un siècle certains départements se sont vidés de moitié, et d'énormes zones se dépeuplent contrastent avec quelques pôles de concentration : ainsi, en 1962, la densité était de 48 habitants/km² pour le Sud-Ouest (moyenne France : 84 habitants/km² à la même époque), mais avec des disparités considérables, 82 habitants/km² en Haute-Garonne, 83 en Gironde, et moins de 30 pour 5 départements des 2 régions.

— Cette population est une population rurale puisqu'en 1962, 52 % des habitants vivent dans des communes de moins de 2 000 habitants (la moyenne française étant de 38 %).

— Enfin, dans ce Sud-Ouest, il y a eu vieillissement de la population par suite de l'exode des jeunes, ceux qui restent gardant la charge des personnes âgées. En 1962, les moins de 20 ans représentaient 31 % de la population (contre 33,5 % en France) alors que les plus de 65 ans comptaient pour 15 % (contre moins de 12 % en France). Et ce déclin démographique continue de s'aggraver par suite d'une natalité réduite, inférieure de moitié à celle de la France de 1954 à 1962.

Le déséquilibre de la population active

— En 1962, la population vivant de l'agriculture (approximativement la population des ménages agricoles) représentait dans le Sud-Ouest 31 % de la population totale, contre 18 % pour la France entière... mais avec des extrêmes atteignant 50 % comme par exemple le département du Gers.

— La population active, par suite de l'absence d'emplois industriels, est restée essentiellement agricole, le secteur tertiaire pour sa part employant plus de personnes que le secondaire.

En 1954, pour le Sud-Ouest, la répartition de la population active entre les trois secteurs d'activité était la suivante :

- secteur primaire : 45 % (France : 28 %)
- secteur secondaire : 24,4 %
- secteur tertiaire : 30,6 %

En France à la même date, secondaire et tertiaire s'équilibraient à environ 36 %.

(7) Sources : Direction Régionale de l'I.N.S.E.E. Toulouse - I.N.S.E.E. Paris « Développement du Sud-Ouest », SEDES - 1963.

En 1962, dans Midi-Pyrénées, la répartition s'établissait ainsi :

- secteur primaire : 39 % (France : 20 %)
- secteur secondaire : 28 %
- secteur tertiaire : 39 %

Les actifs agricoles

— De 1954 à 1962, dans le Sud-Ouest, la population active agricole masculine a diminué de 125 000 personnes (soit environ 16 000 personnes par an). La diminution est de 21,3 %, alors que pendant la même période, pour l'ensemble de la France la diminution était supérieure (22,3 %), ce qui s'explique par l'impossibilité de notre région d'accueillir dans les autres secteurs les travailleurs excédentaires de l'agriculture, ce manque d'emplois ayant déjà été signalé.

Bien entendu, les jeunes, surtout, partent, et dans cette population active agricole masculine du Sud-Ouest en 1962, les actifs de moins de 25 ans comptent pour 9 %, ceux de plus de 45 ans pour 57 %.

Quant aux chefs d'exploitation, 24 % d'entre eux avaient plus de 66 ans en 1962 (19 % pour l'ensemble de la France à cette date). Une étude réalisée dans 16 cantons de Midi-Pyrénées en 1965 (8) indique que 13 d'entre eux dépassent le chiffre de 68 % de chefs d'exploitation âgés de plus de 50 ans (certains atteignent 73 %) alors que la moyenne française se situe autour de 63 %.

Il résulte de tout cela des perspectives de disparition des exploitations qui peuvent laisser à penser que la « rareté de la terre » dans notre région n'est plus qu'une gêne passagère... L'étude des successions au niveau des exploitations peut nous en convaincre.

L'analyse des successions dans les exploitations agricoles

A l'aide des travaux effectués par M. A. Brun, de l'INRA-Economie (9), à partir de l'enquête « échantillon maître » de 1963, nous avons essayé de faire cette analyse pour la région Midi-Pyrénées.

Nos hypothèses, plus sévères que celle de M. Brun, (puisque nous avons considéré la succession assurée uniquement par la présence de successeur A, actif agricole masculin) nous ont conduit aux résultats présentés dans le tableau 3 page suivante, pour les exploitations qui arriveront à échéance de succession de 1963 à 1975.

Dans les exploitations de moins de 15 hectares (54,4 % du total) 21,3 % d'entre elles ont une succession assurée.

(8) « Tendances de l'évolution de la population et des structures agricoles dans 16 cantons de la région Midi-Pyrénées ».

(9) Perspectives de remplacement des chefs d'exploitation agricole - Ministère de l'Agriculture - Supplément « Série Etudes », n° 28, juillet 1967.

Tableau 8 — *Midi-Pyrénées* : STRUCTURES des EXPLOITATIONS AGRICOLES
Surface × Age du Chef d'Exploitation × successeur on non

S. A. U.	20-49 ans	Successions	50-64 ans	65 ans et +	Total 50-65 ans et +	TOTAL 20-65 ans et +
Moins de 15 Ha	20 000	Assurée	8 369	5 124	13 493	83 348
		Non assurée	31 907	17 948	49 855	
		Total	40 276	23 072	63 348	
15 - 34 Ha ..	22 200	Assurée	12 765	5 681	18 446	55 130
		Non assurée	11 453	3 031	14 484	
		Total	24 218	8 712	32 930	
35 Ha et +.	5 500	Assurée	4 592	1 320	5 912	14 710
		Non assurée	2 765	533	3 298	
		Total	7 357	1 853	9 210	
Ensemble ..	47 700	Assurée	25 726	12 125	37 851	153 188
		Non assurée	46 125	21 512	67 637	
		Total	71 851	33 637	105 488	

Le pourcentage de succession assurée passe à 56 % dans la tranche de 15 à 34 hectares (36 % du total) et atteint 35,9 %, au delà de 35 hectares.

Nous verrons ultérieurement ce que cette situation peut suggérer en matière de politique agricole pour autant que cette dernière veuille bien se préoccuper de situations régionales particulières. Auparavant, voyons ce que l'on peut prévoir de l'évolution de cette population active agricole du Sud-Ouest dans les proches années à venir.

Les perspectives d'évolution de la population active agricole masculine

— Plusieurs « projections » ont été établies par des organismes différents pour mesurer ce qu'il adviendrait de cette population, dans les limites d'âges de 15 à 65 ans, dans la région Midi-Pyrénées, en reconduisant en général (10) les résultats observés de 1954 à 1962 pour la période 1962-1970 (voir tableau 9).

Tableau 9

SOURCES	Effectifs 1962	Effectifs 1970	Différence
I.N.S.E.E. (Paris)	193 000	136 000	— 57 000
I.N.S.E.E. (Toulouse)	190 000	145 000	— 45 000
C.R.E.S.A.	—	153 000	# — 40 000
S.E.D.E.S.	—	150 000	# — 43 000

Pour fixer un ordre de grandeur, on peut retenir que la diminution atteindra donc le chiffre de 40 000 actifs, se décomposant approximativement en 20 000 abandons en cours de vie active et 20 000 départs à la retraite.

Bien sûr, pour si utiles que soient ces projections, nous ne devons pas méconnaître leurs insuffisances, notamment en ce qui concerne la prise en compte des accélérations (ou ralentissements) de l'exode agricole.

— Des perspectives plus lointaines ayant le même objet ont également été établies pour les régions Midi-Pyrénées et Aquitaine, en prenant pour hori-

(10) Sauf en ce qui concerne les chiffres établis par le Centre de Recherches Economiques et Sociales Agricoles (CRESA), qui utilise la notion de population active agricole « techniquement nécessaire ».

zon l'année 1975. Il s'agit tout d'abord des travaux de la S.E.D.E.S. (11) qui a reconduit jusqu'en 1975 les taux de départs observés de 1954 à 1962, et qui aboutissent aux volumes suivants de population active agricole masculine :

Aquitaine 134 000 actifs
Midi-Pyrénées 131 000 actifs

soit en gros pour la région Midi-Pyrénées une diminution de 60 000 actifs de 1962 à 1975.

— Enfin, plus fécondes à certains égards que des analyses essentiellement démographiques, les perspectives établies pour la période 1963-1975 par A. Brun, concernant le remplacement des chefs d'exploitation, par l'utilisation de l'analyse des successeurs.

Cette estimation au niveau de l'exploitation des possibilités de succession (qui est à la fois un événement démographique et foncier) permet d'évaluer la variation du nombre d'exploitations et le volume des terres libérées. Le tableau 10 donne l'évaluation pour le Sud-Ouest.

Tableau 10

Perspectives de remplacement des chefs d'exploitation de 1963 à 1975

Régions	Taux moyen de remplacement des chefs d'exploitation	Variation annuelle du nombre d'exploitations	Terres libérées par an
Aquitaine . . .	38 %	— 3 %	40 000 ha
Midi-Pyrénées	40 %	— 2,9 %	57 000 ha

Pour la région Midi-Pyrénées, la diminution serait donc en moyenne d'environ 4 500 exploitations chaque année. Ces chiffres moyens annuels traduisent mal la réalité, en ce sens qu'ils sont « l'étalement » sur une longue période d'une libération de terres qui en fait risque d'être très brutale et « instantanée sur 4 ou 5 ans », quand les classes d'exploitants âgés vont atteindre l'âge de la retraite effective...

Cette moyenne recouvre aussi des variations très différentes. Ainsi, on peut citer des communes où on ne trouve plus de successeurs de moins de 40 ans même dans des zones peu reculées. Nous risquons d'atteindre alors un point de « non-retour » au-delà duquel toute vie sociale deviendra difficile.

(11) Cf. travaux déjà cités.

Enfin une autre constatation mériterait une étude plus approfondie : dans certains cas, les jeunes les plus progressistes, les plus ouverts aux formes de l'agriculture moderne, les plus disponibles pour assurer des responsabilités professionnelles, abandonnent les premiers, ou ne participent pas. En fait, les conditions actuelles de production incitent à rechercher le salut individuel. La solidarité apparaît trop souvent dans des situations de défensive ; cela est d'ailleurs dans la logique du système économique actuel dont les mécanismes sont bien *peu adaptés* à développer cette *solidarité* dans la recherche de voies nouvelles pour une *agriculture* moderne et humaine.

Les structures agraires

Le tableau 8 nous donne également une idée de la structure des exploitations en 1963 : 90 % d'entre elles ont moins de 35 ha et 54 % ont moins de 15 hectares ; il existe donc une majorité de petites exploitations. Mais le volant notable de terres libérées chaque année devrait assez généralement, s'il était bien utilisé, éviter toute pression dans ce domaine.

En moyenne pour la région, le critère hectares de S.A.U. par U.T.H. est de 8 et il va en augmentant. Il faudrait l'établir pour chaque sous-région, certaines sont plus mal structurées (région sous-pyrénéenne, vallée du Lot). Toutefois, dans bien des zones, la densité de main-d'œuvre évolue dans un sens où l'équilibre économique d'exploitation pourrait être envisagé.

Pour apprécier exactement les possibilités d'évolution de ces exploitations, il faudrait également connaître leur mode de *faire-valoir*. Dans certaines

zones du Lauragais le métayage a été bien souvent une contrainte ; de même le statut de « maître-valet » n'a pas été toujours un élément de progrès. Malgré tout, au niveau de la région, le faire-valoir direct domine.

Enfin, dans de nombreuses zones, un parcellaire étroit rendrait le *remembrement* nécessaire. Jusqu'en 1964, les dotations pour la région Midi-Pyrénées avaient été bien faibles (12).

Tableau 11

Dépenses engagées pour le remembrement

Années	1960	1961	1962	1963	1964	1965
en millions de francs	2,8	3,0	8,9	12,2	26,3	23,2
en pourcentage de la France	1,8	1,8	4,5	5,4	7,1	6,5

Possibilités d'autofinancement des entreprises agricoles

Quelles sont les possibilités d'autofinancement des entreprises agricoles du Sud-Ouest comparées à celles du Bassin Parisien ?

Sans doute, le recours à l'emprunt est chose normale, du moins en phase d'amorçage ; encore faut-il que les résultats permettent de faire face à ces annuités et même un peu mieux.

(12) Statistique agricole.

Tableau 12 — Possibilités d'autofinancement des entreprises agricoles en francs/hectare

A N N E E S		1960	1961	1962	1963	1964	1965
BASSIN PARISIEN (Soissons)	Amortissements	176	150	188	200	199	191
	Intérêt du capital d'exploitation	129	136	150	150	150	152
	Revenu net	72	114	125	78	242	111
	<i>Total disponible</i>	377	400	463	428	591	454
TOULOUSAIN	Amortissements	92	95	96	107	122	124
	Intérêt du capital d'exploitation	83	84	95	109	107	111
	Revenu net	93	— 27	99	160	— 33	124
	<i>Total disponible</i>	288	152	300	476	196	359

Le tableau 12 se passe de commentaire, surtout si on considère que pour le Toulousain les bases de rémunération du travail sont inférieures à celles du Bassin Parisien. En outre, l'échantillon est sans doute moins représentatif parce que nettement au-dessus de la moyenne.

Seule l'année 1963 qui, grâce à son été pluvieux, avait réalisé la conjonction de bons rendements en blé, maïs et fourrage, avait permis d'obtenir des résultats comparables.

Pour illustrer cette aisance des exploitations du Bassin Parisien, nous retiendrons les déclarations d'un agriculteur de l'Aisne (290 ha) à un journa-

liste (13) : « ... Pour une construction revenant à 687 750 F, l'autofinancement a été de 460 000 F environ, sans compter la maison d'habitation ». Même après trente ans de métier !...

Infrastructure agricole et organisation économique

En cours de préparation du V^e plan, un inventaire des besoins en équipements des industries agricoles se présentait comme suit (tableau 13) :

Tableau 13
Besoins en équipements des industries agricoles

Secteurs d'activité	Production commercialisée en 1970	Capacité des équipements à retenir sur V ^e Plan	Investissements globaux à prévoir au cours du V ^e Plan
Lait	7 500 000 hectolitres/an	630 000 litres/jour	30 000 000 de F
Céréales	12 000 000 quintaux/an	2 130 000 quintaux	60 000 000 de F
Fruits	375 000 tonnes/an	540 000 mètres cubes	80 000 000 de F
Caves	3 300 000 hectolitres/an	860 000 hectolitres	26 000 000 de F
Entrepôts frigorifiques		10 000 tonnes	10 000 000 de F
Fabriques aliments du bétail		50 000 tonnes	5 000 000 de F
Conserveries fruits-légumes		25 000 tonnes	15 000 000 de F
			226 000 000 de F

Soit une masse globale arrondie à 230 000 000 de F

Source : C.O.D.E.R. Midi-Pyrénées - Groupe de Travail Agriculture - 18 mai 1965.

Il est difficile de faire le point et surtout de voir la place de la région Midi-Pyrénées par rapport au reste du pays (14)

— Pour le stockage des céréales, il semble que les besoins soient satisfaits momentanément en fonction des demandes.

— Pour le lait, l'équipement est en cours, bien que certaines informations nationales aient mis en

doute la « vocation » laitière de la région Midi-Pyrénées.

— En stockage de fruits, et plus généralement en entrepôts frigorifiques, le déficit est encore important.

— Pour les caves coopératives, le déficit est également important (1 000 000 d'hectolitres environ).

(13) Hommes et Terre, n° 20, juin 1967.

(14) Il faudrait également tenir compte des crédits utilisés par la Compagnie d'Aménagement des Coteaux de Gascogne.

— Pour la viande et les conserveries, tout, ou presque, reste à faire.

Globalement, les dépenses d'investissements engagées (voir tableau 14) semblent rester assez nette-

ment en retrait des besoins exprimés dans le tableau 13.

Pour les années précédentes, elles avaient été de :

		1960	1961	1962	1963	1964	1965
Stockage et transformation des produits agricoles	millions de F	16 106	27 427	11 614	31 225	29 027	34 443
	% France	8,9	8,5	2,6	6,9	2,8	4,0

Source : Statistique Agricole.

Ainsi, la part de la région aurait tendance à baisser (15).

Il faudrait également prendre en considération les autres aménagements d'infrastructure : adductions d'eau, voirie, électrification, villages, hydraulique.

Pour ne parler que des adductions d'eau rurale (16), à la fois besoin social et facteur de production, le programme global ne serait terminé que vers 1980-1985, comme d'ailleurs dans tout l'Ouest de la France, soit environ avec cinq à dix ans de retard par rapport au reste du pays.

Organisation économique

Parallèlement, à travers les groupements de producteurs se met en place une organisation économique qui appelle des réserves lorsque l'objectif est le développement équilibré d'une région. En effet, on peut craindre que ces groupements contribuent à réaliser un auto-ajustement de l'offre à la demande immédiatement solvable, forme dérivée du malthusianisme.

D'ailleurs, de par les conditions économiques du moment, les adhérents pourront être amenés à se replier sur eux-mêmes, à l'exclusion d'une participation plus large de leurs collègues, retrouvant ainsi une attitude de « sauvetage individuel » signalée ci-dessus.

En résumé, la logique de cette organisation sera d'assurer la compétitivité de certaines entreprises

(15) Par manque de temps, nous n'avons pu confirmer ou infirmer cette tendance en utilisant les renseignements pouvant être fournis par les Caisses de Crédit relativement à ces investissements.

(16) Selon le Comité « Hygiène et Eau ».

(17). au détriment parfois des intérêts de la région. On peut déjà citer des exemples où de telles réalisations, si elles semblent satisfaire une minorité, n'envisagent en aucune façon le développement d'une petite région et aiguisent les contradictions (œufs, veau de boucherie...).

Enseignement, recherche, vulgarisation et environnement socio-culturel

L'Académie de Midi-Pyrénées est une de celles où le taux de scolarisation est le plus élevé. On y avait observé ces dernières années un allongement spontané du taux de la scolarité (18) et, relativement au reste de la France, le pourcentage des élèves de l'enseignement technique y est plus élevé (19).

L'Université de Toulouse est fréquentée par 29 000 étudiants, dont 9 500 en sciences et 9 000 en lettres ; plusieurs grandes écoles y sont installées ou vont le faire : Aéronautique, Chimie, Electricité, Agronomie, Vétérinaire, et ce rayonnement intellectuel doit nécessairement marquer la région.

En recherche agronomique, la région était moins bien partagée, handicap important lorsqu'on con-

(17) Pour l'Etat, l'objectif final reste en particulier de produire les denrées alimentaires au coût minimum (initiative louable si elle se préoccupait de toutes les conséquences).

(18) Déjà en 1960, le pourcentage des effectifs scolarisés à la population de 11 à 17 ans était de 45 % pour la région contre 40 % pour la France entière.

(19) Cela ne doit pas faire oublier que 56 % des jeunes sont refusés dans les Centres de l'Enseignement Technique.

naît ses conditions naturelles particulières (20). Mais celui-ci est en train de se combler : développement important de la Station Agronomique (élément essentiel dans la connaissance des sols très hétérogènes et de leur comportement à l'irrigation), projet d'installation d'une Station d'Amélioration des Plantes, de Génétique Animale.

En vulgarisation agricole, un gros effort a également été réalisé : actuellement, on peut estimer à environ 400 le nombre des techniciens mis à la disposition des agriculteurs (Chambres d'Agriculture, Centre de Gestion, C.E.T.A., ...) sans compter ceux des firmes privées et l'action des instituteurs agricoles : soit un pour 300 exploitants. Encadrement qui devrait porter ses fruits mais dont le danger, comme pour les groupements de producteurs, est d'aboutir à des résultats discriminatoires.

L'équipement sanitaire, dans la moyenne pour le personnel (1 docteur pour 929 habitants contre 1 docteur pour 954 habitants en France) (21), est largement insuffisant en ce qui concerne les hôpitaux et les dispensaires.

Dans le domaine culturel, l'activité a trop tendance à se concentrer sur Toulouse. Dans une région à forte tradition de fêtes champêtres, de veillées, de contes, le fossé s'est creusé entre la ville et la campagne. Courageusement, dans quelques villages, les Foyers ruraux maintiennent cette vie culturelle. Mais il y est difficile de généraliser ces activités : les résultats tiennent à quelques animateurs car, dans la masse, le cœur n'y est plus.

Les activités industrielles

La région Midi-Pyrénées comprend au total 64 zones de peuplement industriel et urbain (Z.P.I.U.) se répartissant comme suit :

- 1 zone industrielle de plus de 100 000 habitants,
- 10 zones industrielles de 20 000 à 100 000 habitants,
- 21 zones industrielles de 5 000 à 20 000 habitants,
- 32 zones industrielles de moins de 5 000 habitants.

La population globale de ces 64 Z.P.I.U. s'élève à 1 123 000 habitants, soit 54 % environ de la population totale.

(20) Faut-il rappeler que l'accroissement de la production de blé a été liée à la sélection d'une variété particulièrement adaptée : l'Etoile de Choisy.

(21) 1962. Directions régionales de l'I.N.S.E.E. et de la Santé.

Tableau 15

Répartition des effectifs relevant des établissements assujettis au régime d'assurance-chômage et portant sur les Z.P.I.U. de plus de 10 000 habitants

Régions	Ensemble des activités industrielles (n° INSEE 10 à 61)	dont		
		Métallurgie et mécanique 19 à 29	Bâtiments et travaux publics 33 et 34	Habillement 47 à 52
Midi-Pyrénées	191 872	38 070	57 560	41 932
Toulouse	62 829	16 741	23 274	8 381

Source : Analyse du 1^{er} janvier 1965.

Dans le tableau 15 on peut voir que le bâtiment occupe le premier rang pour les effectifs, tant à Toulouse que dans la région. Par ailleurs, un tiers environ des salariés, et près de la moitié des métallurgistes, se retrouvent dans la zone industrielle de Toulouse... Indiquons enfin que ces 191 872 travailleurs sont répartis entre 12 424 entreprises dont seulement 35 emploient plus de 500 personnes.

Tableau 16

Répartition des effectifs de la zone industrielle de Toulouse

N° INSEE 29 postes	Secteur tertiaire n° 80, 90, 91, 96, 97, 98, 99	Bâtiment 33 et 34	Métallurgie et mécanique 19 à 29	Habillement 67, 68, 71	Chimie
90 429	27 601	23 274	16 741	8 381	5 045

Ainsi, dans la plus grande zone industrielle de la région, c'est le secteur tertiaire qui arrive en tête et encore plus nettement que ne l'indiquent les chiffres car il n'a pas été compté dans sa totalité. Pour la Haute-Garonne, le secteur tertiaire représenterait 50 % de la population active totale.

Le tableau 17 donne des renseignements globaux au niveau de la région Midi-Pyrénées.

Tableau 17

Variation entre 1954 et 1962 de la population active employée dans diverses industries de la zone Midi-Pyrénées

ANNEES	1954	1962	Variation
Population active	876 000	834 000	— 5 %
Industries extractives ..	14 337	11 348	— 21 %
Bâtiments et Travaux publics	55 438	75 170	+ 35 %
Industries de transformation	154 106	158 097	+ 2 %
dont industries mécaniques	20 590	28 527	+ 38 %
industries chimiques	11 708	9 928	— 15 %
industries alimentaires	18 415	18 841	+ 2 %
industries textiles et cuirs ..	53 122	45 504	— 14 %

Sources : M. Amiel, directeur adjoint à la Direction Régionale de l'I.N.S.E.E. — Richesses et espérances du Midi-Pyrénées - 1967, page 69.

Ces divers chiffres traduisent la fragilité de la base industrielle de la région.

Cependant on peut noter un certain élargissement du potentiel salarié des établissements relevant des industries mécaniques (22) et de l'aéronautique (23) et, par voie de conséquence, de quelques dizaines de petites entreprises travaillant en sous-traitance. En outre, de grandes promesses ont été faites concernant le développement d'un Centre aéro-spatial et on peut se féliciter de l'installation d'une industrie de pointe. Toutefois cette activité semble peu appropriée pour utiliser une main-d'œuvre excédentaire venant de l'agriculture.

(22) Il y aurait compensation entre une diminution dans la région toulousaine (SFAC, MAVIMO...) et une augmentation de l'électro-métallurgie (Péchiney à Sabart dans l'Ariège, Lannemezan et Noguères).

(23) Cette appréciation globale ne doit pas faire oublier certaine récession, comme chez Bréguet.

Mais le malaise grandit dans l'industrie chimique. De graves problèmes se posent à l'O.N.I.A. (3 000 ouvriers et 30 % de l'activité chimique de la région). Son approvisionnement en gaz est contingenté et son développement momentanément bloqué à une production d'ammoniac de 1 000 tonnes par jour. Mais, parallèlement, son rôle national décroît puisque plusieurs groupes de production de 1 000 tonnes par jour sont prévus dans d'autres régions. Bien mieux, le gouvernement lui fait prendre une participation dans l'usine de Grand-Quevilly et peut-être dans une deuxième au Havre. Mais, dans ces nouvelles unités mettant en œuvre des techniques récentes, on prévoit de réduire le prix de revient de l'ammoniac de 15 à 20 %.

Dans ces conditions, si des investissements ne sont pas rapidement réalisés, l'usine de Toulouse est appelée à être moins compétitive, donc à réduire son activité (24). En résumé, le problème du maintien d'une activité chimique dans la région est posé.

Le gaz de Lacq (80 % de la production d'énergie française) aurait pu être un atout pour le développement industriel du Sud-Ouest, à la fois comme source énergétique et comme matière première ; il ne lui a malheureusement pas été réservé. On a déjà vu que le contingent alloué à l'O.N.I.A. est pleinement utilisé. En outre, le gaz de Lacq aurait pu jouer le rôle de carburant pour de nombreux véhicules industriels et agricoles. En fait, son utilisation dans le Sud-Ouest augmentait chaque année (70 millions de m³ en 1958) lorsqu'une taxe de 14,90 F par m³ lui a été appliquée en janvier 1959 ; depuis lors sa vente diminue. Il est regrettable que ce carburant, techniquement adapté à un certain nombre de véhicules utilitaires et dont l'emploi aurait pu être localisé dans le Sud-Ouest, ne soit pas resté à un prix permettant une économie appréciable, particulièrement dans les transports agricoles intra-régionaux (25), compensant ainsi un coût plus élevé provenant de la faiblesse relative de la densité humaine.

Enfin, nous ferons une remarque plus générale : pour la période 1957-1962, 31 % de la population active travaillant dans des entreprises non agricoles relèvent de sièges sociaux extra-régionaux. Comme ce pourcentage doit avoir largement augmenté depuis, on peut s'inquiéter de la dépendance de la région vis-à-vis de centres de décisions extérieurs, faisant un peu penser à un processus de colonisation.

(24) C'est le processus suivi par les Ateliers et Forges du Boucau, premier centre métallurgique du Sud-Ouest qui a été « reconverti » voici deux ans au profit d'Usinor à Dunkerque.

(25) Ainsi, la grande majorité des ramasseurs de lait avaient équipé leur camion au gaz.

Les transports

Les facilités de communication sont également un puissant levier de développement régional ; de ce point de vue, une grande partie du Sud-Ouest ne semble guère favorisée, à la fois pour les relations intra et inter-régionales.

Dans ce pays de collines coupées par des vallées, la circulation transversale est souvent difficile. Actuellement, elle tend à se concentrer sur les routes de fond de vallée, la plupart insuffisamment aménagées pour satisfaire cette augmentation de trafic. Parallèlement, la circulation de crête est partiellement abandonnée, accentuant les difficultés des centres (bourgs ou villages) situés sur ces crêtes (Saint-Ybars dans l'Ariège, Lavit dans le Tarn-et-Garonne, Saint-Puy, Monfort dans le Gers...).

Cette situation est aggravée par « l'enclavement » de la région : le Massif Central fait écran vers le Nord, les Pyrénées vers le Sud et l'accès à la mer est en général difficile.

Deux questions méritent d'être posées auxquelles malheureusement nous ne pourrions apporter de réponses chiffrées : le réseau actuel de voies de communications est-il adapté pour assurer, dans de bonnes conditions, le trafic import-export de la région ? Sinon, son rythme d'amélioration est-il suffisant ? Nous allons donc nous contenter de quelques observations.

Unaniment la carence est soulignée dans ce domaine, expliquant de nombreuses et vieilles revendications : mise au gabarit de 350 tonnes du Canal du Midi, autoroute Bordeaux-Toulouse-Narbonne, ouverture de l'Aveyron vers l'axe Limoges-Paris et vers Montpellier, du Tarn vers Béziers, amélioration du passage des Pyrénées...

Sans doute un effort a été fait du côté de la voie ferrée : train « Le Capitole », infrastructure qui permettrait de doubler le trafic, gares de triage « régime accéléré » de Toulouse et Narbonne permettant des liaisons directes avec Genève, Kiel, Apach, Dunkerque, Rotterdam, trains auto-couchette pour Biarritz, Toulouse, Narbonne.

Mais, pour une région excentrée telle que Midi-Pyrénées, les possibilités de transport aérien seraient à développer, surtout si on pouvait disposer d'un avion moyen courrier (Airbus). Le trafic voyageurs de Toulouse-Blagnac est passé de 164 000 en 1964 à 198 000 en 1965 ; celui de Tarbes-Ossun-Lourdes a été de 108 000 en 1965.

La mise au gabarit du Canal du Midi est depuis longtemps (1903 exactement !) un sujet de conférences et de vœux. Le tri-centenaire de sa construction a donné lieu à d'agréables manifestations, mais une véritable voie d'eau Océan-Méditerranée reste toujours à l'état de projet.

Bien plus graves sont les prévisions concernant le réseau routier. Dans le cadre du V^e Plan, aucun

tronçon d'autoroute n'a été prévu dans la région. Des liaisons interurbaines à quatre voies seraient prévues d'ici 1985 ! A ce sujet, on ne peut que rapporter avec inquiétude les termes d'une conférence de M. Rousselot, chef de service au Ministère de l'Équipement, sur la réalisation du V^e Plan en matière de transport :

« ... Le pourcentage d'exécution du réseau national de rase campagne n'est que de 16,6 % en deux ans (1966-1967) alors que celui des autoroutes est de 36,6 %... Pensez par exemple à tout l'Ouest et au Sud-Ouest de la France. Le développement économique de ces régions peut être menacé si les conditions d'écoulement du trafic ne sont pas suffisantes... J'aurais préféré, pour ma part, que l'on sacrifiât quelques centaines de kilomètres d'autoroutes pour obtenir un développement équilibré de l'ensemble du réseau national... qui se trouve, à mes yeux, dans une situation critique (26) ».

Les échanges commerciaux

La région Midi-Pyrénées, au cours de 1966, a importé pour 464 964 tonnes de marchandises d'une valeur de 1,3 milliard de francs ; elle a exporté 744 825 tonnes de produits d'une valeur de 1,5 milliard de francs (27) (2 % des importations nationales et 2,6 % des exportations). Le solde positif de cette balance commerciale a baissé par rapport à 1965.

La région est déficitaire en produits agricoles et animaux vivants. Dans ces échanges, le *défilage* intervient pour 25 % environ et l'*aéronautique* pour 20 %, ce qui illustre encore sa spécialisation.

L'emploi

Ce problème crucial nécessiterait un examen approfondi, des observations superficielles pouvant conduire à des appréciations incorrectes en dangereuses.

Sans doute le nombre de salariés augmente dans la région (de 152 680 en 1956 à 176 930 en 1964 selon l'I.N.S.E.E.) ; mais pendant ce laps de temps, 42 000 éléments qualifiés ont émigré vers d'autres régions, notamment vers la région parisienne.

Globalement, l'expansion du bâtiment et de certains secteurs tertiaires (commerces, transports, services) a masqué la libération de main-d'œuvre dans d'autres secteurs : agriculture, textiles et habillement, petites industries mécaniques. Mais le relai n'a pas été pris par des implantations nouvelles, résultat de la soi-disant décentralisation.

(26) Revue du Patronat Français, août-septembre 1967, page 18.

(27) Document de la Direction Régionale des Douanes.

Il n'est pas inutile de revenir sur la destination professionnelle des agriculteurs abandonnant en cours de vie active (28). Pour le canton de Caraman (Haute-Garonne), les professions exercées par les partants entre 1962 et 1965 sont les suivantes (29) :

Manœuvres en bâtiment	42 %
Manœuvres divers	22 %
Conducteurs d'engins	15 %
Cantonniers - Jardiniers	9 %
Divers	12 %

Malheureusement, ces observations sont confirmées par des sondages effectués dans d'autres départements. Le lieu de départ est le suivant :

Inconnu	8 %
Paris	5 %
Région	87 %
dont département	82 %
dont Toulouse	46 %

Cette géographie des départs, valable sans doute dans beaucoup de zones de la région, explique que les partants, pour une majorité, continuent de vivre transitoirement dans leur famille : ce sont des *pay-sans-ouvriers* dont le comportement et le rôle mériterait une analyse sérieuse sans doute riche d'enseignements.

Revenons au problème de l'emploi qui reste posé :

- des jeunes classes arrivent sur le marché du travail, mouvement freiné momentanément par l'allongement de la scolarité ;

- des agriculteurs quittent la profession agricole en cours de vie active (environ 3 000 par an) ;

- des emplois sont supprimés (habillement, petits ou moyens ateliers...).

Or, pour 1965, les services de l'ASSEDIC indiquent que seulement 2 537 emplois ont été créés ; globalement, le commissariat au Plan évalue à 51 000 les demandes d'emploi d'ici 1970 et M. Faure, président de la C.O.D.E.R., estime à 10 000 le nombre annuel d'emplois à créer.

On peut d'ailleurs donner des exemples d'un chômage latent :

(28) Conjointement, des emplois sont créés en agriculture. Ainsi, rien que dans les grands domaines fruitiers de la Haute-Garonne et les stations fruitières, on peut estimer à plus de 500 le nombre d'étrangers employés (Espagnols, Algériens, Portugais...). Belle illustration de la mobilité de l'emploi !...

(29) MASSON (E.N.S.A.T.) 1966 - Exode agricole dans le canton de Caraman.

— Lorsque, récemment, un grand magasin (Les Nouvelles Galeries) a procédé à un examen pour l'embauche de 700 employés, 2 700 candidats se sont présentés.

— En octobre 1966, pour le dernier concours d'entrée organisé par la Caisse Primaire de Sécurité Sociale, 1 200 jeunes filles se sont présentées pour 35 emplois offerts.

— L'usine « La Cellulose » de Saint-Gaudens a reçu 3 600 demandes pour 400 emplois.

— Une étude faite à Saint-Gaudens (Haute-Garonne) sur l'emploi a indiqué que sur 100 jeunes filles sortant de l'enseignement technique en 1965, 54 n'ont pas trouvé d'emploi, 12 d'entre elles en ayant trouvé à Toulouse ou dans la région.

Ainsi fondamentalement les termes de l'emploi se trouvent déséquilibrés dans la région et, dans certaines zones, de façon dangereuse sinon irréversible. La « vocation » aéro-spatiale attribuée à Toulouse est un élément positif en soi : il ne contribue que faiblement à résoudre les problèmes cruciaux de la région.

Tendances générales

Au terme de ces observations, et en fonction du contexte économique actuel, essayons de dégager quelques tendances générales au risque d'être schématique :

- *en agriculture*, développement très inégal : d'une part des îlots de forte intensification (30) et d'autre part de larges zones en régression. Malgré des potentialités certaines mais sous-utilisées essentiellement par manque d'un équipement rural excessivement lent et à cause d'orientations agricoles mal définies, contradictoires et finalement sans perspectives, cette évolution ne peut que s'accroître.

- *le secteur industriel*, déjà insuffisant, voit sa base se rétrécir par suite de la régression de certaines activités. Une spécialisation trop poussée dans le domaine aéro-spatial, outre qu'elle est mal adaptée à utiliser l'excédent de main-d'œuvre locale, conduit à une économie régionale excessivement vulnérable.

- parallèlement on assiste à une *prise de conscience* de région « retardataire », sans doute sentiment de découragement et réaction subjective, mais inquiétante tout de même.

En résumé, d'ici dix à vingt ans et en laissant faire les choses, on risque de se trouver en face d'une région en pleine dégradation, avec un centre hypertrophié et fragile, entouré d'une zone semi-désertique parsemée de quelques îlots agricoles relativement prospères.

(30) et d'une certaine prospérité.

CONDITIONS ET PERSPECTIVES D'UN DEVELOPPEMENT HARMONIEUX

Démocratie et planification

Pour une telle région en difficulté, il est évident que des mesures de redressement doivent être mises en œuvre au plus tôt, avec l'aide de la collectivité nationale, donc dans le cadre d'un Plan. Il ne peut être question en effet que « le rattrapage » puis l'épanouissement de ces régions se fassent à partir de leurs seules ressources.

Toutefois, il n'est pas davantage question, nous semble-t-il, que l'on puisse planifier avec comme loi sous-jacente la recherche d'un profit maximum. Si cette attitude constitue généralement le « moteur » de l'activité des chefs d'entreprise, elle ne correspond en rien à l'esprit fondamentalement « harmonisateur » qui doit être celui d'un Plan. Or nous savons que la recherche d'un profit maximum s'appuie sur l'existence de fait de distorsions et de potentialités économiques inégales. Et le plan, précisément, devrait se préoccuper d'éviter les disparités.

On comprend donc mal que les efforts et les investissements se concentrent sur les secteurs naturellement privilégiés, pour ne pas dire déjà les mieux pourvus : grands axes européens dans le domaine industriel, ou métropoles d'équilibre en matière urbaine.

Pour le reste, est pratiquée la politique des moindres dépenses : cela entraîne en certains points des engorgements coûteux et pénibles pour les hommes qui le subissent, et en d'autres points, un abandon aux conséquences peut-être moins sensibles dans l'immédiat, mais dangereuses car elles sont irréversibles (et les exemples ne manquent pas).

On aboutit ainsi à la formation de ces fameux « pôles de croissance » avec, comme corollaire, la sous-exploitation de vastes zones du territoire condamnées au dépérissement, un des aspects modernes de la vieille théorie de « l'accumulation des richesses à un pôle et de la pauvreté à un autre ».

En d'autres termes, dans un pays caractérisé par des secteurs d'activité et des régions très déséquilibrées, l'aménagement du territoire dominé par la loi du profit ne peut qu'aboutir à aggraver ces disparités. Un véritable rattrapage suppose, à notre avis, une planification éminemment démocratique. Il faut d'abord, dans ce travail complexe d'orientation de l'économie, accorder une audience véritable aux régions, ensuite leur donner les moyens d'être entendues. En outre, il faut une concertation à tous les échelons intéressés avec des responsables élus, c'est-à-dire une démarche démocratique.

Précisons enfin que ce développement harmonieux des régions, cette répartition équilibrée des forces productives sans domination outrancière d'une zone, doivent être compris à l'intérieur d'un plan national démocratique et qu'il ne s'agit pas du tout de faire du « régionalisme » ou de rechercher un quelconque « autonomisme local ». Moins que jamais, cette attitude ne peut être progressiste.

La compétitivité des entreprises, notion insuffisante

Depuis quelques années, il ne se passe guère d'occasion où cette notion ne soit évoquée, à tout propos et dans tous les domaines. On pourrait remarquer qu'elle n'est pas toujours synonyme de plus grande efficacité, surtout lorsqu'elle entraîne un centralisme excessif et paralysant (car elle sous-entend le plus souvent concentration), parfois des investissements inutiles.

Il ne suffit pas de rendre compétitive telle entreprise ou branche d'activité (agricole, industrielle ou commerciale), c'est globalement qu'il faut analyser cette notion (31). Il faut rechercher au niveau de la nation tout entière un *emploi optimum* des ressources du pays sur la base de la meilleure satisfaction des besoins des hommes et de leur complet épanouissement.

Vue sous cet aspect, dans la branche et les entreprises agricoles la notion de compétitivité ne devrait jouer qu'un rôle limité si on voulait envisager sous leur aspect véritablement humain les problèmes que pose le développement d'une activité ou d'une région momentanément retardataire par rapport au niveau moyen de l'économie nationale.

Tenir compte du contenu réel et historique de la région

Avant de prévoir l'implantation d'une activité étrangère ou de « plaquer » tel nouveau mode de production observé ailleurs, il faut s'efforcer d'utiliser au mieux les ressources naturelles et humaines d'une région. Les civilisations régionales sont diffé-

(31) Ainsi ce n'est pas parce que la production d'œufs semble la plus compétitive à travers des poulaillers de 10 000 poules ou plus qu'il faut tout de suite adopter ou favoriser un tel mode de production. Par ses conséquences immédiates qui touchent de nombreux domaines, la résolution humaine de ce simple petit problème aurait dû comporter des solutions bien plus nuancées.

rentes, avec bien souvent des richesses inexploitées et également une certaine hiérarchie des valeurs.

En un mot, il resterait souvent, dans le respect et la meilleure utilisation de potentialités régionales prises sous leur sens le plus vaste, à trouver et adapter des « modèles régionaux » de développement, plus ou moins *spécifiques* mais cohérents avec le modèle national.

Ne pas user et abuser de la mobilité des personnes

Evidemment, il n'est pas toujours possible que chacun trouve sur place un emploi correspondant à ses aspirations, mais la *mobilité* des travailleurs, facteur de meilleure productivité, ne doit pas être imposée comme une contrainte. Trop souvent, dans le bilan faisant apparaître les avantages de cette mobilité, on ne raisonne que sur des chiffres (32) : on oublie que ces déplacements sont à l'origine de beaucoup de souffrances et parfois de véritables drames (33). En fait, une reconversion devrait supposer un choix librement effectué sans atteinte au progrès social, avec maintien et si possible amélioration du salaire (34) et de la qualification antérieure.

Ce changement devant être profitable à la société tout entière, il est juste que celle-ci en couvre les frais. Sans doute, envisagé sous cet aspect, le coût de la mobilité risque d'apparaître parfois élevé, ce qui, corrélativement, en limitera les avantages. Au moins, ceci conduirait à user de ce moyen avec beaucoup moins de « légèreté » et à ne jamais l'utiliser au détriment de tel ou tel groupe de travailleurs.

Enfin, de nombreux équilibres devraient être respectés : entre la population et l'emploi en fonction des mouvements démographiques et des déplacements parfois nécessaires, entre l'emploi masculin et l'emploi féminin, entre la population et les services, entre la population et l'enseignement. Parallèlement, d'autres objectifs devraient être recherchés et fondamentalement : l'atténuation des cruelles inégalités des conditions d'existence entre les villes et les campagnes, dénoncées depuis longtemps même par la plupart des services officiels, et l'atténuation également des conditions faites aux travailleurs agricoles par rapport aux travailleurs industriels, en dehors de la spécificité de leurs tâches qui

(32) Dans ce domaine également on raisonne trop souvent au niveau de l'entreprise (ou du monopole) sans toujours tenir compte des charges prises en compte par la collectivité, ce qui enlèverait parfois beaucoup d'intérêt à l'opération.

(33) « L'homme ne vit pas que de pain ».

(34) Non seulement sous l'aspect nominal, mais aussi conditions de vie, de travail...

d'ailleurs pourraient moins contraster (notamment si la recherche et le progrès technique trouvaient des moyens plus larges de s'exprimer).

On voit tout de suite combien dans les mutations actuelles de l'agriculture, les agriculteurs, particulièrement ceux du Sud-Ouest, peuvent être intéressés par le respect de ces principes. Sans doute leur application ne serait pas simple, mais une économie au service des hommes se doit d'aborder et d'essayer de résoudre la *complexité* de ces problèmes.

Nous pensons qu'on pourrait envisager, au niveau régional, un grand champ d'activité pour une large équipe de recherche. Compte tenu des progrès techniques actuels mais également en fonction des potentialités de nos campagnes et de la richesse des civilisations, il y aurait sans doute, avec tous ces travailleurs de la terre, de magnifiques modèles de développement à concevoir, puis à réaliser.

Structures évolutives des exploitations agricoles

A partir du tableau 8 donnant la répartition des exploitations par surface, âge du chef d'exploitation et la présence ou non d'un successeur, nous avons tenté une prévision pour 1975 dans le tableau 18 (35).

Les hypothèses suivantes ont été retenues :

— Les tranches de 50 à 64 ans, et de 20 à 49 ans ont été vieillies uniformément.

— On a supposé des départs chez les jeunes exploitants et les successeurs, en fonction surtout de difficultés économiques, soit : 40 % dans les exploitations inférieures à 15 ha, 30 % dans la catégorie de 15 à 34 ha, et 10 % au-dessus de 35 ha.

— Pour les exploitants de moins de 50 ans dont la succession n'est pas connue, on a pris un taux de succession de 50 %.

Partant de ce tableau, on peut déjà envisager un certain nombre de comportements (et mesures) d'ici 1975.

— En supposant la retraite à 65 ans, près de 60 000 I.V.D. seraient nécessaires (sans compter les aides-familiaux qui atteignent cet âge) ;

— aux départs signalés, il faut ajouter les départs des successeurs qui ne sont pas en première position, et de ce fait, rien que pour les actifs quittant l'agriculture après 20 ans, envisager des mesures de formation professionnelle et de reconversion pour 30 000 hommes environ (plus un certain nombre de femmes) ;

(35) Ce tableau est un peu « téméraire » : on pourra le vérifier dès le début de 1968 en partant de l'Enquête Communautaire de 1967.

Tableau 18

REGION MIDI-PYRENEES : Tableau socio-économique des exploitations, des exploitants et de leurs successeurs (1963-1975)

en chiffres arrondis

Tranches de S. A. U.	Age des chefs d'exploitation au 1-1-1963	Total	I	II	III	
			Exploitants sensibles à des mesures économiques de développement	Exploitants sensibles à des mesures économiques de maintien	Exploitants sensibles à des mesures sociales	
			(Ia et Ib)		Formation professionnelle Reconversion	Retraite
Moins de 15 ha SAU	20 - 49 ans	20 000	11 500	1 500	7 000	—
	50 - 64 ans	40 000	4 500	24 000	3 500	13 500
	65 ans et +	23 000	3 000	—	2 000	23 000
	<i>Total</i>	83 000	19 000	25 500	12 500	36 500
de 15 à 34 ha SAU	20 - 49 ans	22 000	14 000	1 500	6 500	—
	50 - 64 ans	24 000	9 000	6 500	3 500	7 000
	65 ans et +	9 000	5 500	—	—	9 000
	<i>Total</i>	55 000	28 500	8 000	10 000	16 000
35 ha SAU et plus	20 - 49 ans	5 500	4 500	500	500	—
	50 - 64 ans	7 500	4 000	500	500	2 500
	65 ans et +	2 000	1 300	—	—	2 000
	<i>Total</i>	15 000	9 800	1 000	1 000	4 500
TOTAL	153 000	57 300	34 500	23 500	57 000	

Les flèches indiquent qu'un glissement se produira vers les catégories de surface plus importante.

En fait, la catégorie I se subdivise en

Ia : Exploitations ayant déjà atteint un bon niveau de développement :

Ib : Exploitations nécessitant des mesures spécifiques pour atteindre ce niveau.

— il resterait à envisager trois catégories de mesures économiques (soit quatre sortes d'intervention en comptant les mesures sociales décrites ci-dessus) :

- Ia : Exploitations ayant déjà atteint un bon rythme de développement.
- Ib : Exploitations nécessitant des mesures préférentielles pour atteindre ce rythme.
- II : Exploitations susceptibles de croissance et non de développement. *Exemple* : exploitation de 20 ha, sans successeur, mais dont le chef d'exploitation ayant de 52 à 55 ans a encore 10 ans de vie professionnelle à remplir sans que ce délai lui permette d'importants changements (investissements...).

Orientations des exploitations

Elles vont, en partie, découler des remarques faites au paragraphe précédent. Même en raisonnant sur 80 000 exploitations et en partant de 2 400 000 ha vraiment cultivables, la surface moyenne de l'exploitation ressortirait à 30 ha, structure qui, économiquement, suppose en général l'*intensification*. Or nous avons vu que, dans la région Midi-Pyrénées, celle-ci passe essentiellement par la *maîtrise de l'eau*.

Un autre moyen d'intensifier réside dans des cultures à fort coefficient de travail (tabac, vigne, fruits) et, pour une période encore, dans les productions animales (lait, veau de boucherie, porcs, aviculture). Dans ces domaines, surtout en production de veau, porcs et volailles, la région avait une tradition qu'il serait peut-être intéressant de maintenir. Ainsi pour les exploitations de type II, on aurait pu concevoir — en période transitoire de 5 à 10 ans — de continuer la production des œufs avec des bandes de 500 poules et peu d'installations (faible coefficient de capital), plutôt que d'envisager tout de suite une production industrielle avec des bandes de 6 000 poules (fort coefficient de capital) (36). Malheureusement, dans cette évolution et pour un certain nombre de productions, nous avons atteint quoi qu'il arrive un point de *non-retour*, et il est inutile de s'en tenir à des considérations irréalistes.

Par contre, en production de *veau de boucherie*, des mesures sont encore possibles. Très importante (15 % environ du produit brut agricole régional),

(36) Momentanément, avec les difficultés techniques que l'on éprouve parfois à maîtriser les grands troupeaux, il n'est pas toujours sûr que la production se fasse à un coût moindre (nous avons des exemples). Par ailleurs, en adoptant momentanément les troupeaux moyens utilisant plus de main-d'œuvre, on diminuait la pression sur les structures (100 poules = 1 ha !).

cette production intéresse sans aucun doute une grande partie des exploitations de type II ; elle est un frein à l'augmentation de la collecte de lait dont on dit si grand mal. Cette spéculation mérite donc d'être améliorée en tant que « veau sous la mère » à l'exclusion momentanée du veau de batterie. Même si ce dernier est présenté comme améliorant la situation de quelques exploitations (c'est le plus souvent un alibi pour créer des unités industrielles), il est loin d'avoir les mêmes conséquences sur le plan général qu'une intensification de la méthode classique.

D'autres exemples pourraient être cités dans ce sens (porcelets en particulier).

Ceci posé, même dans le meilleur cas bien des exploitations de type II auront du mal à se maintenir et certaines de type Ia à se développer, car les forces du progrès frappent avec de plus en plus d'insistance à la porte des métairies. Ainsi, pour pouvoir bénéficier des dernières acquisitions en machinisme, ces exploitations auraient intérêt à voir se développer des formes collectives d'utilisation de matériel, voire de travail. L'expérience quotidienne prouve d'ailleurs que de nombreux agriculteurs, surtout parmi ceux de type II, sont attentifs à de telles solutions. Il suffirait d'une faible incitation économique pour que le mouvement des C.U.M.A. prenne un grand essor, dans l'intérêt de ces exploitants mais aussi de l'agriculture dans son ensemble qui souffre parfois d'un suréquipement désordonné. Allant plus loin, on peut même penser que pour un exploitant de 55 ans se débattant seul sur une exploitation, la coopérative de production (le G.A.E.C.) serait une solution à la fois technique et humaine pour arriver à la retraite.

Enfin pour des jeunes quittant la terre (IIIa), pour certains exploitants de type II, pour des femmes, on pourrait sans doute trouver des activités para-agricoles.

Priorités dans l'aménagement rural

Maîtrise de l'eau. — Dans le Sud-Ouest, l'intérêt de l'irrigation et de l'assainissement est évident ; mais pour que l'investissement redonne confiance à la région et joue un véritable rôle d'entraînement, il faut agir vite et fort avec des objectifs stables de politique agricole, donc des prix stables (nous ne disons pas forcément des prix élevés). Il faut donc une véritable loi-programme définissant sur 10 ans l'équipement de 200 000 ha, soit la moitié environ des surfaces irrigables. Cela coûterait environ 100 milliards d'anciens francs, soit 10 milliards d'anciens francs par an, effort qui paraît raisonnable. Elle s'accompagnerait d'un plan systématique de recherche des points d'eau (en plus des rivières, il existe des nappes souterraines, des sites favorables

à des retenues collinaires). A côté des grands projets collectifs, l'initiative serait laissée à des groupes d'agriculteurs qui pourraient trouver des solutions plus légères pour se procurer de l'eau (suivant le même schéma que ci-dessus).

Les recherches agronomiques, zootechniques et économiques devraient être parallèlement fortement intensifiées car des problèmes nombreux et nouveaux se posent, tout particulièrement si on tient compte du retard accumulé par le Sud-Ouest dans ce domaine (37).

Les industries agricoles seraient un des compléments logiques de cette irrigation et pourraient d'ailleurs être concentrées dans l'Ouest et le Sud-Ouest de la France (conserveries de fruits et de légumes, de denrées animales, pâtes alimentaires, amidonnerie...).

L'aménagement rural devrait également suivre ce rythme : remembrement, adduction d'eau, renforcement du réseau électrique (moteurs d'intérieur de ferme, machines à traire, ventilation chaude du fourrage...). De même, la vulgarisation, la construction de Foyers ruraux seraient aussi nécessaires.

La complémentarité des zones devrait être utilisée au mieux, elle est spécifique de la région. Après avoir défini les orientations et les structures souhaitables de chaque zone, on pourrait prévoir une production cohérente (ainsi phase d'élevage en zone de niveau 2 et phase d'embouche en zone de niveau 3 ou 4, transhumance organisée en zone 1...). La place de la forêt pourrait également être définie dans l'intérêt général.

Les possibilités du tourisme, à ne plus négliger, profiteraient à la fois de l'aménagement rural et des points d'eau organisés. Elles seraient d'ailleurs sauvegardées par le maintien d'une agriculture, même semi-extensive, qui permettrait un minimum de vie sociale et l'entretien du patrimoine national.

La main-d'œuvre agricole, dans une grande majorité, pourrait être fixée :

— dans les exploitations grâce à l'intensification,

— dans les centres de conditionnement et les usines alimentaires (surtout pour la main-d'œuvre féminine), ainsi que dans des ateliers mécaniques de sous-traitance (emballages...),

— sur les chantiers d'installation des réseaux et pour leur entretien.

(37) La Recherche est évidemment un des leviers importants de l'évolution. Ainsi le Bassin Parisien profite des travaux effectués sur la sélection des variétés de maïs... et Midi-Pyrénées se retrouve avec des variétés de sorgho insuffisamment adaptées.

Pour cette dernière activité, on peut très bien penser aux agriculteurs de type II qui quitteraient volontairement leurs exploitations (38) servant doublement les agriculteurs de type I : en libérant des terres et en leur préparant les conditions d'une agriculture moderne.

On peut concevoir qu'un tel développement des forces productives amène les agriculteurs à envisager des formules de travail en commun. Dans ces conditions, il n'est pas ambitieux de penser que l'agriculture pourrait constituer, dans le Sud-Ouest, une véritable activité de type industriel.

Le financement

Sans doute, nous n'avons pas chiffré toutes les incidences financières de cet aménagement rural et elles doivent être élevées.

— pour les investissements collectifs :

Si vraiment cette opération est d'intérêt général (et il le semble), des transferts budgétaires peuvent toujours être opérés. Ainsi, pour prendre un exemple local, l'équipement touristique de la côte du Languedoc ne nous apparaît pas prioritaire et, de toute manière, pourrait être envisagé différemment. Ainsi, les milliards que certaines banques investissent dans ce domaine, pourraient être détournés au service d'une importante population rurale, même si l'intérêt des dépenses engagées doit être un peu plus modeste.

— au niveau des exploitations :

Il faut leur consacrer préférentiellement et à de meilleures conditions (taux réduit, plus grand délai de remboursement) les prêts du Crédit agricole, comme d'ailleurs on pourrait le faire pour toutes les exploitations des régions en difficulté. Cela serait sans doute possible sans qu'il en coûte beaucoup à la société si parallèlement on interdisait une telle source de crédit aux exploitants des régions agricoles riches.

Les résultats reproduits dans le tableau 12 indiquent bien que ces exploitations pourraient avoir recours au marché financier normal sans qu'elles se trouvent en difficulté.

(38) Bien entendu, leurs salaires devraient être supérieurs à ceux qui sont versés à des étrangers, nombreux sur les chantiers de travaux publics. Mais cela n'est pas un problème que l'on ne puisse régler !

Mesures concernant l'environnement

— *Elargissement de la base industrielle* :

Celui-ci doit être conçu comme un facteur d'équilibre pour la région, mais également comme un moyen d'absorber une partie de la main-d'œuvre agricole excédentaire. Il n'est pas question, et l'expérience prouve qu'il serait utopique, de réclamer des implantations nouvelles. Elle a déjà un atout, l'énergie dont elle est exportatrice : électricité, gaz, pétrole.

Ensuite, il faut consolider et diversifier ce qui existe, comme le réclament les syndicats ouvriers, à partir de deux activités fondamentales :

— l'*aéronautique* (plus généralement l'aéro-spacial) sur la base d'un véritable plan d'aéronautique civil (39) ;

— la *chimie* sur la base du développement d'une pétro-chimie. Sans doute, l'irrigation de 400 000 ha donnerait une vigoureuse impulsion à l'utilisation régionale des engrais. Cependant l'avenir est à une production chimique diversifiée.

Le Comité d'entreprise de l'E.R.A.P. (Boussens, Haute-Garonne) a établi en novembre 1967 un document montrant que de telles possibilités existent. Le groupe de travail « Energie » du Comité Régional d'Expansion Economique (40), note dans un rapport : ... « Il semble que la région Midi-Pyrénées soit prêts à accueillir cette industrie chimique nouvelle :

— existence d'une industrie chimique importante,

— main-d'œuvre importante et facilement adaptable,

— existence de plusieurs centres de formation professionnelle d'ouvriers de l'industrie chimique,

(39) N'oublions pas que le plan de charge de Caravelle risque d'être terminé avant que ne commence celui de Concorde : d'où grave insécurité pour les ouvriers et pour tous les ateliers de sous-traitance.

— existence d'écoles d'ingénieurs-chimistes, de centres de recherches ».

Plusieurs projets techniquement viables, cohérents avec l'aménagement énergétique de la région, ont été établis. Alors, il faut agir tout de suite, disent les syndicats ouvriers, rejoignant ainsi nos conclusions précédentes (41). Il existe des ressources locales : pour vivifier la région, la solution toute simple est de les exploiter.

Le « désenclavement » de la région doit être également accéléré et les routes régionales améliorées : nous n'insisterons pas sur ce point.

Parallèlement, on peut penser que le niveau de vie augmentera, tendant à rejoindre la moyenne française et permettant ainsi d'élargir les débouchés des produits agricoles régionaux, surtout des fruits, des légumes, des conserves...

Mise en œuvre

Afin d'aller vite, il faudrait rassembler dans un organisme unique, véritable organisme Régional Agricole de Développement, les actions dispersées des administrations techniques compétentes, afin de concentrer les efforts, de les planifier et de les libérer de contraintes administratives reconnues souvent peu adaptées à une intervention vigoureuse et rapide. On peut retrouver dans ce schéma la formule des actuelles Sociétés d'économie mixte ; mais il faudrait beaucoup plus obtenir l'adhésion des producteurs à tous les échelons et des collectivités locales. En un mot, il faudrait démocratiser ces institutions pour qu'elles deviennent l'affaire des agriculteurs eux-mêmes.

(40) Equipements énergétiques et développement de l'industrie chimique dans la région « Midi-Pyrénées ». — Novembre 1966, page 12.

(41) Mais la Société Mobil ne serait pas du même avis...

DISCUSSION

M. Herblot. — Le rôle des groupements de producteurs pourrait-il être précisé, en liaison avec le développement ?

R. Rouch. — Un développement harmonieux supposera bien entendu une organisation et une participation de l'ensemble des producteurs. Or, il ne semble pas que les directives actuelles en faveur de la création de « groupements de producteurs » aille dans ce sens : ceux-ci ne concernent qu'une minorité d'exploitants, souvent les plus compétitifs, qui seront amenés à orienter la production d'une région en fonction des intérêts du groupe et non de tous les agriculteurs de la région. La logique de cette organisation conduira à une **auto-limitation** de la production par certains producteurs au détriment de beaucoup de leurs collègues, soit une aggravation des disparités entre les exploitations de la région. Des illustrations de ce phénomène pourraient déjà être données (fruits, aviculture).

M. Morel. — Une accentuation du déséquilibre est due au Marché Commun, qui amène nécessairement à une agriculture plus intensive.

Pour le Sud-Ouest, il faut prévoir un développement selon le processus général, qui semble inéluctable : agriculture pauvre, agriculture riche, industrie alimentaire, industrialisation généralisée.

Peut-être l'industrie, dans le Nord et la Région Parisienne, est-elle la **conséquence** d'une agriculture déjà riche ?

R. Rouch. — Bien entendu — et cela est implicite dans le texte — un Marché Commun dominé et ori-

enté par les grands monopoles engagés dans une dure concurrence et à la recherche du profit maximum, ne peut qu'accroître les disparités entre régions. Et, dans ce cas, le Sud-Ouest est bien mal placé.

M. Cépède. — Les documents statistiques employés sont obligatoirement globaux et ce qu'on en tire peut apparaître contestable. Il faut « affiner » avant de conclure. Cependant ce qui nous a été présenté est précieux parce que cela nous incite justement à « affiner », à rechercher dans des directions où apparemment se posent des problèmes, ce qui est indispensable.

Ensuite, je voudrais rappeler une phrase de Rouch qui n'a pas été reprise dans la discussion et que je crois aussi importante qu'exacte : la fertilité n'est pas seulement une caractéristique du milieu, elle dépend de la production envisagée. Rouch nous a dit qu'une fertilité peut être faible pour le maïs et forte pour la vigne. Or, la vigne est un bon exemple de culture riche sur sol pauvre. En Bourgogne les zones viticoles sont très riches tandis que le même terrain en zone non viticole ne porte que des « chaumes » très pauvres.. De même le Guyo en Argentine est une zone pauvre sur la carte des sols de l'O.A.A. (F.A.O.), mais c'est la grande région viticole (Mendoza — San Juan) de ce pays.

R. Rouch. — En effet, j'ai rapidement explicité le terme de fertilité qui mériterait d'être parfaitement et complètement analysé quand on parle de développement. Cela m'a paru nécessaire, car elle conduit souvent à la notion de « vocation régionale », notion qui risque de conduire à de fausses conclusions lorsque son contenu objectif est mal défini.